

Du 28/02 au 5 Mars 2019

*le Carnaval de Venise
trajet de nuit en autocars grand tourisme qui offrent un
confort optimal*



**PRIX : Amicaliste/Conjoint 415€ - Enfants (-12 ans logé avec 2 adultes) 375 €
Non Amicaliste/ Conjoint : 429€ (-12 ans logé avec 2 adultes) 385 €**

Le CARNAVAL DE VENISE est une véritable tradition à part entière, les masques et les cérémonies étant à l'honneur durant une dizaine de jours. Cet événement débutera comme chaque année par le « le vol de l'Ange » au Campanile de la place Saint Marc. Un homme ou une femme entamera alors la descente de cet édifice le long d' un câble ...

1^{er} jour : Départ entre 18h et 19h30 de **Fort Minique**) - Trajet de nuit

2^{ème} jour : Petit-déjeuner et déjeuner libre en cours de route

Arrivée à LIDO DI JESOLO en début d'après-midi

Lido Di Jesolo est la station balnéaire la plus proche de Venise (25 kms par la route + la traversée du bateau). Vous y trouverez le long du front de mer et de la promenade, une multitude d'hôtels, boutiques et restaurant. Installation dans votre chambre et dîner à l'Hôtel.

du 3^{ème} au 5^{ème} jour

Séjour en demi-pension à votre hôtel (du petit-déjeuner du 3^{ème} jour au petit déjeuner du 5^{ème} jour). Les déjeuners seront libres en centre ville de Venise

Pendant ces trois jours vous bénéficierez :

- **d'une liaison aller-retour les matins et soirs (en car + bateau) de votre hôtel au centre ville de Venise**
- **d'une visite guidée de Venise (2h) à la découverte des principaux monuments de la ville et autour de la place St Marc que Napoléon qualifiait comme le « salon le plus élégant d'Europe ».... les édifices qui la bordent reflètent un millier d'années d'histoire : la Basilique d'une beauté surprenante avec ses coupoles, la Tour de l'Horloge**

A savoir : suite à une nouvelle loi du gouvernement italien, une taxe de séjour (non incluse dans le prix du voyage) a été instaurée. 2€ environ par nuit par personne (tarif reconfirmé sur place à régler à la fin de votre séjour)

Payable (chèque uniquement) à l'inscription qui se fera à la permanence de l'amicale tous les jeudis de 12h à 16h.

Tout désistement n'octroie pas le remboursement. Néanmoins, l'Amicale se réserve le droit d'annuler le voyage s'il n'y a pas assez de participants. Dans ce cas, elle s'engage à rembourser.

www.ch-valenciennes.fr/amicalechv

**MERCI D'APPELER LA VEILLE POUR CONFIRMATION DE
L'HORAIRE DE DEPART AU 03.27.30.43.05**